



BULLETIN D'INSCRIPTION

Accueil des Exposants : de 8h à 9h le dimanche
ou à partir de 15h le samedi

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél :

Adresse e-mail :

PROFESSIONNELS

R.C. N° Fait le : à

Déclare sur l'honneur :

- être soumis au régime de l'article L310-2 du code de commerce
- tenir un registre d'inventaire, prescrit pour les objets mobiliers usagés (article 321-7 du code pénal).

PARTICULIERS

Carte d'identité N° Fait le à

ou permis de conduire N° Fait le à

ou passeport N° Fait le à

(Munissez-vous de cette pièce le jour du vide-greniers)

Pour les particuliers :

- ne participer qu'à deux manifestations de même nature au cours de l'année civile (article R321- 9 du code pénal).

Location au prix de 5 € la table d'1,80m et 3 € la table supplémentaire (tables et chaises fournies).

Nombre de tables : = €.

- Les exposants s'engagent à recevoir le public dès 9h et ne pas remballer avant 18h.
- Les organisateurs ne peuvent être tenus responsables des vols, dégradations ou accidents survenus pendant la manifestation.
- **L'organisateur se réserve le droit de refuser tout étalage qui ne correspondrait pas à l'esprit de la manifestation.**
- L'exposant annulant son inscription se verra restituer son règlement sauf si cette annulation intervient dans les 8 jours francs précédent la manifestation, auquel cas l'organisateur conservera le règlement.
- L'utilisation de réchauds ou appareils à gaz est interdite.
- L'organisateur se garde l'autorité des décisions.

Fait à le **Signature**

Inscription validée en fonction des places restantes à la réception du bulletin d'inscription (Croas Deillo - 22420 Tréglom), avec le chèque à l'ordre de l'association Kercarenat.

Contact : Annie Alexandre : 06 52 56 47 12